

[ACCUEIL](#) | [LE MINISTÈRE](#) | [NOUVELLES](#) | [VIDÉOS ET PHOTOS](#) | [POUR NOUS JOINDRE](#)

Où suis-je : [Accueil](#) > [Relations de travail](#) > [Publications](#) > [Faits saillants des négociations collectives en Ontario - Avril 2017](#)

[Ministère du Travail](#) >

[Normes d'emploi](#)

[Santé et sécurité](#)

[Relations de travail](#)

[Foire aux questions](#)

[Publications](#)

[Formulaires](#)

[Conventions Collectives](#)

[Lois](#)

[Mobilité dans la construction
Ontario-Québec](#)

[Organismes, conseils,
commissions et tribunaux](#) >

[Renseignements](#) >

[Bulletins électroniques](#) ▾

[S'abonner](#)

[Quoi de neuf](#)

[Travailleur avisé, travailleur
en santé!](#)

[Suivez le ministère](#) ▾

[Twitter](#)

[Facebook](#)

[Imprimer cette page](#)

Faits saillants des négociations collectives en Ontario - Avril 2017

Diffusion : Septembre 2017

Dernière mise à jour : septembre 2017

Aperçu des négociations

En avril, 24 règlements^[1] visant environ 43 396 employés ont été ratifiés. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base (AAM) a atteint 1,8 % (1,5 % dans le secteur public; 2,9 % dans le secteur privé). Huit règlements prévoyaient des paiements forfaitaires ou des primes de signature.

L'AAM la plus élevée, soit 3,7 %, était prévue par des règlements touchant le commerce et les finances. La convention concernant le Conseil du Trésor du Canada visait le plus grand nombre d'employés (environ 20 890 employés des programmes et des services administratifs), lesquels ont reçu une AAM de 1,4 %^[2].

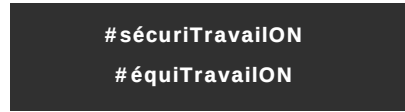
En avril, l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,9 % et la moyenne pour l'année était de 2,1 %.

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne par industrie – avril

Industrie	Règlements	Employés	Augmentation annuelle moyenne (%)	Janvier – avril (%)
Construction	nul	nul	nul	2,1
Enseignement et services connexes	nul	nul	nul	1,7
Soins de santé et assistance sociale	6	6 730	1,7	1,4
Fabrication	2	517	1,8	1,8
Autres services	4	1 728	4,8	3,2
Primaire	nul	nul	nul	nul
Administrations publiques	7	26 862	1,4	1,4
Commerce et finances	1	1 700	4,7	3,7
Transport, communications et services publics	4	5 859	1,7	1,9
Tous les règlements	24	43 396	1,8	1,7

Aperçu des négociations collectives prévues^[3]

Les conventions majeures dont l'expiration est prévue touchent notamment les municipalités, les commissions de services policiers, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les universités, les services de développement, l'Association canadienne des annonceurs, l'Institute of Communications Agencies, la Régie des alcools de l'Ontario et Essar Steel Algoma Inc.



[1] Unités de négociation comptant au moins 150 employés.

[2] Y compris un rajustement de salaire le 21 juin 2016. Prime de signature : 650 \$ pour tous les employés à la date de signature.

[3] Les situations de négociation résultant de décisions récentes de la Commission des relations de travail de l'Ontario ou de conventions ratifiées avant la diffusion de la publication mensuelle actuelle peuvent ne pas être prises en compte si les données relatives aux règlements n'ont pas été communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives avant le moment de la publication.

Pour obtenir le rapport complet ou pour vous inscrire à la liste d'envoi, écrivez à cbis@ontario.ca.

ISSN 2371-0616